



Communiqué Pour diffusion immédiate

Recherche de l'ENAP sur l'enseignement de l'anglais langue seconde **« Hold your Horses » Monsieur le Ministre**

Montréal, le 5 juin 2014 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE), qui regroupe huit syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants québécois, est profondément inquiète à la suite de la publication cette semaine de la recherche de l'École nationale d'administration publique (ENAP) sur la généralisation de l'enseignement intensif de l'anglais et de la réaction emballée du ministre Bolduc à ce propos.

La FAE est sceptique quant à l'enthousiasme exprimé par le ministre Bolduc face aux conclusions du rapport et questionne son empressement à généraliser l'enseignement de l'anglais intensif. Dans sa lecture, le ministre ne semble pas tenir compte des sérieuses lacunes de l'étude. En effet, plutôt que de s'appuyer sur des résultats tangibles de réussite scolaire, le rapport fait appel aux perceptions de divers acteurs, sans valoriser l'opinion des réels experts en la matière, les enseignantes et enseignants québécois. De plus, le ministre occulte la réalité montréalaise, qui se caractérise par le recul du français comme langue d'usage.

« Le rapport de l'ENAP, sur lequel s'appuie le ministre Bolduc, ne tient pas compte de la réalité des élèves qui présentent des retards d'apprentissage. Non seulement le ministre fait-il fi de leur réalité, mais son aveuglement risque d'aggraver les difficultés qu'ils éprouvent déjà. Comme sa prédécesseure, Line Beauchamp, il est incapable de répondre aux inquiétudes légitimes formulées par plusieurs acteurs du monde de l'éducation, notamment en ce qui a trait aux élèves à risque qui ne maîtrisent pas de manière suffisante les matières de base. Certains élèves peinent à atteindre les objectifs du programme régulier en 10 mois, comment le ministre peut-il prétendre qu'ils pourront réussir le même programme en 5 mois? » a déclaré M. Sylvain Mallette, président de la Fédération autonome de l'enseignement.

De nombreux faits justifient la position de la FAE contre la généralisation de l'enseignement intensif de l'anglais en 5^e ou en 6^e année, notamment :

- La généralisation est nuisible au plan pédagogique pour les élèves en difficulté, qui ont besoin de tout le temps d'enseignement prévu au régime pédagogique, pour atteindre les objectifs ainsi que pour les élèves issus de l'immigration qui parlent déjà l'anglais ou une autre langue et qui n'ont que l'école primaire pour apprendre le français et s'intégrer à la société d'accueil;

- Le programme de 5^e et de 6^e année étant déjà surchargé, l'implantation de l'anglais intensif exigerait de couper dans le temps d'enseignement et la matière à l'étude. C'est donc la formation générale des élèves qui se trouverait affectée par cette mesure;
- La pénurie d'enseignantes et enseignants formés pour enseigner l'anglais intensif et le manque de matériel pédagogique adapté laissent craindre le pire pour la qualité du programme s'il devait être généralisé.

La FAE n'est pas opposée à l'enseignement de l'anglais ou d'une deuxième langue, mais demeure convaincue que cela ne devrait pas se faire au détriment de l'enseignement du français et de la réussite scolaire des élèves québécois.

« Nous attendons avec impatience le rapport du Conseil supérieur de l'éducation. Nous espérons ardemment qu'il sera plus complet et qu'il reposera sur la réalité des classes et sur l'expertise des enseignantes et enseignants québécois. Il est essentiel que le ministre ouvre les yeux et réalise que la généralisation de l'enseignement intensif de l'anglais n'est pas une avenue envisageable » a conclu M. Mallette.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Claude Arsenault, relationniste
Cellulaire : 514 928-4537